

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 26 novembre 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-14-2-3

Service consulté

Agence de Développement Touristique
de Haute Alsace

**DISPOSITIF EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET DES CHAMBRES
D'HOTES**

Résumé : *Il est proposé d'accorder un montant total de subventions de 20 881 € en faveur des
3 porteurs de projet.*

Un nouveau dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, commun aux deux Départements, a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2009.

Trois dossiers sont soumis à votre examen dans le présent rapport. Vous trouverez dans le tableau joint en annexe l'ensemble des demandes présentées. Le montant total susceptible d'être attribué s'élève à 20 881 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de donner votre accord sur l'attribution de subventions au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe, pour un montant total de 20 881 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes

Nom et adresse du propriétaire	Nature de l'équipement	Label	Nombre	Montant subventionnable	Taux	Aide du Département
M. Henri FRIES 275, Le Fossé 68650 LAPOUTROIE	Modernisation de 2 meublés de tourisme à LAPOUTROIE	Gîtes de France	2	50 595 €	20% + 5% maj. Label "tourisme et handicap"	12 500,00 € (plafond)
Mme Monique UFLAND 2, rue des Acacias 68150 RIBEAUVILLE	Modernisation d'un meublé de tourisme à JEBSHEIM	Gîtes de France	1	6 909 €	20%	1 381,00 €
Mme Evelyne SCHILL 16, rue du Giessen 68320 BALTZENHEIM	Création d'un meublé de tourisme à BALTZENHEIM	Gîtes de France	1	35 161 €	20%	7 000,00 € (plafond)
			4	92 665 €		20 881,00 €